



Symphonie pédagogique...



Atelier 208 ***FER, un projet en ligne pour le 3^e millénaire***

Denise BRUNEAU-MORIN
Régis FOURNIER

Actes du colloque conjoint APOP – AQPC
2002

FER, un projet en ligne pour le 3^e millénaire*

Denise Bruneau-Morin
Coordonnatrice du Projet FER
Régis Fournier
Responsable de la *Salle des profs*



Le projet FER est né de la prise de conscience de difficultés importantes dans le monde infirmier, difficultés qui trouvent aussi leur écho au niveau de l'enseignement. Ayant constaté ces problèmes, nous avons décidé de tenter de trouver des éléments de solutions. À notre point de vue, le meilleur moyen de répondre à des besoins aussi importants et aussi criants était d'utiliser la technologie moderne et d'allier rapidité et qualité de l'intervention. C'est pourquoi nous avons décidé de recourir à l'Internet, c'est-à-dire au *E-Learning*, pour soutenir une partie importante de cette entreprise, ce qui est l'origine de notre projet de Formations-Échanges-Rencontres ou Projet FER.

Problématique

Ce projet s'inscrit dans une vaste problématique qui s'articule autour de trois dimensions principales :

- la mise à la retraite d'un grand nombre d'enseignantes au sommet de leur compétence ;
- l'augmentation des cohortes étudiantes partout à travers le réseau québécois ;
- l'élaboration d'un nouveau programme par compétences, très exigeant.

En ce qui concerne les mises à la retraite, leurs répercussions sont de deux ordres :

- pénurie d'effectifs en nombre et en qualité. Les enseignantes mises à la retraite possédaient à la fois beaucoup d'expérience et de formation et leur départ a créé un vide qui n'a pas été comblé et ne pourra l'être avant plusieurs années ;
- mouvance importante au sein du corps professoral. D'abord le remplacement des aînées est souvent

assuré par du personnel hospitalier ou provenant des CLSC, qui ne bénéficie que de congés temporaires, ou encore par des jeunes infirmières qui ont peu de formation et qui, se sentant mal armées pour faire face à la réalité de l'enseignement, migrent vers le secteur hospitalier.

Pour ce qui est des cohortes d'élèves elles ont connu une croissance importante depuis quelques années. Par exemple, en 1999, ce nombre s'élevait déjà à 3 400 ; en septembre 2000, il y en avait 4 100 et 5 295 en septembre 2001. On comprend facilement que cette situation provoque des besoins énormes et accroît encore les problèmes d'insécurité et de mouvance au sein du corps professoral.

Quant à l'élaboration du nouveau programme DEC/BAC, très exigeante à cause de ses structures nouvelles, elle retombe surtout sur les quelques plus anciennes qui sont déjà mobilisées par la préparation de leurs propres cours et de leurs stages, ce qui explique qu'elles trouvent difficilement le temps d'encadrer leurs collègues plus jeunes. Mais ce qui est encore plus dramatique, c'est que, dans certains collèges, il ne reste presque plus d'ainées pour servir de pilier dans les départements de soins infirmiers.

Ces constatations montrent bien les difficultés actuelles du corps enseignant. Mais comme nous n'avons pas voulu partir de nos perceptions et de nos *a priori*, et surtout parce que nous voulions fonder ce projet sur des bases solides, nous avons procédé à deux recherches distinctes.

La première, faite auprès de 39 collèges francophones, visait à identifier avec autant d'exactitude que possible le nombre de nouvelles enseignantes dans le réseau. Nous avons découvert qu'à l'automne 2001, au moment de cette consultation, il y avait 414 nouvelles

* Rédaction du texte : Denise BRUNEAU-MORIN et Margot PHANEUF, consultante en soins infirmiers.

enseignantes sur une possibilité de 942, soit 44 % de l'effectif collégial. Mais ce qui vient encore compliquer ce tableau, c'est que déjà à ce moment de nombreux départs étaient annoncés, ce qui porte maintenant ces chiffres à beaucoup plus que 50 %. On peut facilement comprendre le déséquilibre que peut occasionner dans un département une arrivée aussi massive de nouvelles enseignantes. Le meilleur exemple en est le collège Saint-Jean-sur-Richelieu où il y a 20 nouvelles arrivantes sur 24.

Dans ces conditions, l'encadrement est difficile. Et comment, dans ce contexte, construire un corps enseignant stable et performant capable de conduire les élèves au succès dans un programme très lourd et d'éventuellement assurer dans les hôpitaux une relève qui permettra de soulager la tension créée par la pénurie actuelle de l'effectifs infirmier ?

Notre deuxième recherche visait à identifier les besoins de formation et les ressources du réseau. Elle a été effectuée auprès de 11 collègues que nous avons sollicités pour faire partie de notre expérience pilote. Nous y avons d'abord trouvé que 100 % des répondantes estimaient importante ou très importante la mise sur pied d'un tel projet. Mais l'analyse des données de cette recherche nous réservait des surprises puisqu'elle nous a révélé que 81,4 % de nos jeunes enseignantes possédaient une formation de niveau baccalauréat et moins. Ce qui veut dire que 81,4 % d'entre elles ne possèdent que le strict minimum pour enseigner au collège.

Nos questionnaires nous ont aussi montré des besoins énormes pour des pratiques pédagogiques élémentaires comme l'élaboration de questions d'examen, pour des stratégies pédagogiques ou pour l'évaluation de situations cliniques. Comme les habiletés d'enseignement ne sont pas innées, et que pour conduire les élèves au succès il est important que les enseignantes possèdent des moyens efficaces pour communiquer leur savoir et pour évaluer les apprentissages, elles manifestent alors de grands besoins d'aide et de soutien.

Mais il y a plus. Ces questionnaires nous ont aussi révélé que les jeunes enseignantes manquent aussi d'expérience clinique, ce qui rend difficile leur tâche d'encadrement auprès des élèves en stage. Pour les éléments disciplinaires, c'est-à-dire les soins en médecine,

chirurgie, pédiatrie, psychiatrie, etc., 98 % des répondantes ont exprimé des besoins pressants. Ce qui veut dire qu'une très grande majorité d'enseignantes perçoivent des limites au regard de ces domaines essentiels en soins infirmiers. Cela laisse songeur quant à l'efficacité des apprentissages des élèves.

On peut se demander pourquoi nous en sommes venus là. Il y a quelques réponses évidentes. D'abord les hôpitaux, les CLSC et les collèges se partagent le même bassin de graduées universitaires. Et le milieu de la santé offre des avantages bien supérieurs : des salaires beaucoup plus élevés, des primes, du surtemps grassement payé, faisant en sorte que le milieu collégial demeure désavantagé.

De plus, cette clientèle de nouvelles enseignantes est jeune et nécessite de nombreux congés de maternité, ce qui augmente encore la pénurie et la mouvance dans le réseau. Et comme cette population féminine est soumise à la double tâche de la famille et du travail, ces jeunes enseignantes n'ont pas beaucoup la possibilité de s'inscrire dans des formations universitaires longues. D'autant que des formations de 2^e cycle réparties sur de nombreuses années ne leur permettraient pas de répondre à leurs besoins pédagogiques et disciplinaires pressants. Bien sûr que nous ne pouvons pas avoir beaucoup d'influence sur la mouvance des effectifs dans le réseau, mais nous pourrions certainement en atténuer les effets négatifs par une formation ponctuelle, sur mesure, qui répondrait aux besoins les plus urgents.

En conclusion, il nous faut maintenant considérer ces problèmes dans la perspective plus large de la communication trans-générationnelle des savoirs, donc de la préparation de la relève pour nos hôpitaux. De nos jours les infirmières doivent être de mieux en mieux armées, elles doivent être des interlocutrices valables pour les autres intervenants qui sont des universitaires, elles doivent donc être formées par des enseignantes compétentes. Toute cette situation place le monde collégial devant de grands défis.

Le projet FER : un réseau de services d'appui

Le projet FER est un projet-pilote d'assistance professionnelle, d'animation pédagogique et d'aide à la relève pour les enseignantes en soins infirmiers.

L'approche que nous proposons en est une de concertation et de mise en commun des ressources, c'est-à-dire de réseautage et d'entraide pour répondre aux besoins des enseignantes de soins infirmiers, des jeunes qui s'insèrent dans le monde de l'enseignement et des autres moins jeunes qui doivent, elles aussi, appliquer un nouveau programme par compétences, très exigeant.

Le cœur de ce projet repose sur l'organisation d'un mentorat sur Internet utilisant le site de la *Salle des Profs*. Ce cybermentorat vise à donner des réponses sur mesure à des besoins ponctuels de formation. Ce soutien devrait être offert par une équipe de mentors recrutés parmi les gens les plus compétents en soins infirmiers. Ce service de cybermentorat est soutenu par une vaste banque de données regroupant les ressources publiées en soins infirmiers, que ce soient les livres, les revues, les ressources Internet ou les hyperliens avec d'autres références utiles en pédagogie, en pharmacologie et en médecine.

Comme les besoins des enseignantes en soins infirmiers sont très variés, entre autres aux plans cliniques, ils sont difficiles à combler uniquement par Internet. Aussi ce cybermentorat doit-il s'accompagner de formations de groupe dispensées soit dans des grands centres, soit dans des régions éloignées. Pour ces dernières régions, le moyen privilégié serait les vidéoconférences interactives, autre technologie précieuse en éducation. Tous ces services visent soit la formation, soit le partage d'informations par des échanges médiatisés ou en temps réel et des rencontres. De là notre sigle : formations, échanges, rencontres.

Description des services

L'organisation de ce vaste projet se compose de différents services.

D'abord ceux déjà évoqués, c'est-à-dire la banque de données ou **cyberbanque** accessible à toutes les enseignantes et qui est déjà fonctionnelle. Une personne responsable s'occupe du repérage des ressources et de leur mise à jour continue. Claire-André Frenette-Leclerc en assume la responsabilité. En plus des ressources de publication et d'hyperliens, cette banque est le réceptacle de documents, plans de cours, banque de questions, de stratégies d'apprentissage et de textes divers, que les enseignantes des collègues,

dans un but de réseautage et de partage voudront bien mettre à la disposition de leurs collègues. Cette banque peut être rejointe à l'adresse suivante : <http://www.salledesprofs.com/agora>.

Le service central du projet FER repose sur le **cybermentorat** que les enseignantes pourront consulter pour obtenir des conseils, des informations, des documents, des plans de cours, le tout élaboré par une équipe de mentors à leur écoute. Ce service sera aussi offert sur la plate-forme de la *Salle des profs* mais dans une section spécifiquement réservée au Projet FER. Des personnes responsables, constamment sur la brèche, pourront répondre de manière individuelle aux sollicitations des enseignantes et publier au tableau du cybermentorat les réponses qui pourraient être d'intérêt général.

D'autres services d'échanges en ligne viendront également compléter le cybermentorat, dont une tribune de discussion où pourront être soulevés les grands problèmes de l'heure. Ce qui permettra, avec les autres services du Projet FER, d'ajouter un volet d'animation pédagogique.

Un autre service est celui de **l'analyse des besoins et de l'organisation des rencontres et des formations de groupes**. Ses responsables devront être à l'affût des différents besoins pédagogiques, cliniques et technologiques, de manière à mettre sur pied des cours, des rencontres et des conférences pour combler les besoins les plus pressants. Ces personnes devront aussi voir à l'élaboration et à l'organisation de vidéoconférences interactives, particulièrement nécessaires pour les collègues en région.

Le service d'**assistance à l'élaboration de matériel didactique**. C'est un service d'assistance aux enseignantes pour leurs productions écrites et pour corriger les textes mis en circulation afin d'en assurer la qualité. Les personnes qui en seront responsables devront, de plus, dans un objectif de réseautage, solliciter les collègues à partager leurs ressources et à les faire figurer, selon les besoins, au tableau du cybermentorat et dans la cyberbanque.

La mise sur pied d'un tel projet suppose la formation d'une équipe solide regroupant des mentors de diverses expertises.

Démarches entreprises et les résultats

La planification de ce projet dans ces diverses phases d'élaboration est déjà en marche depuis le mois de mai 2001. Ses bases ont été structurées, confrontées aux réalités et remises au point à plusieurs reprises au cours de cet été-là. À l'automne, nous avons entrepris un large travail de consultation et de liens avec les collègues afin de constituer notre bassin de collègues pilotes et notre banque d'experts. Les collègues pilotes qui ont accepté de collaborer avec le Projet FER sont : le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu qui est le cégep d'accueil, le cégep de l'Outaouais, le cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, le cégep de Drummondville, le cégep de Lévis-Lauzon, le cégep de Sherbrooke, le Centre d'Études en Charlevoix, le cégep Édouard-Montpetit, le cégep de Maisonneuve, le cégep François-Xavier Garneau et le cégep de Baie-Comeau.

Nous avons ensuite sollicité de nombreux organismes afin d'obtenir une aide matérielle à la mise sur pied de ce projet, tels l'OIIQ, le ministère de la Santé, le ministère de la Recherche, Science et Technologie, le Regroupement des collègues de PERFORMA, le Conseil régional du développement de la Montérégie, le Carrefour de la réussite de la Fédération des Cégeps, l'AEESICQ, l'AQPC, l'APOP, le CCDMD, La Vitrine APO, le CDC, le Regroupement des cégeps et des collègues francophones du Canada (RCFCC), le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadien (SAIC), le Bureau des technologies d'apprentissage (BTA) et quelques organismes privés. Tous ont souligné l'intérêt du projet, plusieurs nous ont offert leur soutien, d'autres nous ont promis certains services, mais malheureusement nous n'avons obtenu aucune subvention autre que les 7000\$ attribués par le Service aux organismes du ministère de l'Éducation pour la *Salle des Profs*, mais destiné exclusivement au Projet FER.

Plusieurs de ces organismes nous ont retournées au ministère de l'Éducation disant que c'est de ce ministère que relève la formation des enseignantes. Pourtant, il ne s'agit pas là d'un projet visant uniquement la formation, mais d'une entreprise beaucoup plus large ayant aussi pour objectifs l'animation, le soutien pédagogique et la mise en place d'un réseau d'entraide et de partage pour soutenir les enseignantes en besoin d'encadrement et finalement, une utilisation des technologies de l'information et de la communication en

appui à la formation et au ressourcement des enseignantes en soins infirmiers.

En réponse à notre sollicitation de septembre 2001, Monsieur le ministre de l'éducation Sylvain Simard dans sa réponse du 5 mars 2002 alléguait que : «Puisque ce projet répond à des besoins du réseau, il devrait susciter l'intérêt des 42 cégeps qui donnent le programme des soins infirmiers». Il nous incitait ainsi à solliciter la collaboration financière de ces établissements par l'entremise de la Fédération des Cégeps, ce qui fut fait le 25 mai dernier. Les directeurs des études ont manifesté beaucoup d'ouverture et de compréhension mais leurs possibilités financières sont très limitées. Notre dernière sollicitation faite en juin dernier auprès du ministre de l'Éducation vient de porter fruit. Le ministre vient de nous faire parvenir son assentiment pour le projet, nous nous réjouissons, mais nous ne savons pas encore de quelles ressources nous pourrions bénéficier.

Éléments complémentaires

Afin d'établir ce projet sur des assises solides, nous avons préparé, comme base préalable à son implantation, une matrice préparatoire à l'évaluation de ses divers aspects en nous inspirant des normes ISO. Nous avons élaboré une page d'accueil pour ce projet sur le site de la *Salle des profs* et nous avons de plus mis en place les structures pour le développement de la banque de données, c'est-à-dire l'arborescence servant au classement, des descripteurs de sujets et des références. Comme il nous apparaissait important de tenir les collègues au courant de l'état d'avancement de nos travaux, nous avons publié et expédié à chacun des collègues pilotes un *Bulletin* qui nous sert de liens avec eux. La conception d'un dépliant publicitaire permet aussi de nous faire connaître auprès des enseignantes et de divers organismes. Il se révèle particulièrement utile lors de notre présence à des rencontres professionnelles. Voilà où nous en sommes après plus d'une année de travail.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier monsieur Régis Fournier, qui, à pied levé, a bien voulu prendre la relève et faire un exposé clair et détaillé de l'élaboration du projet et du travail de développement de la banque de données. Sans sa présence, notre projet n'aurait pas pu être exposé au Colloque de l'AQPC.